

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2025 À 14 H SALLE HENRI SALVADOR À LA RAVOIRE.

Vous êtes convoqué(e) à une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu à La Ravoire – salle Henri Salvador - le 26 Novembre 2025 à 14h.

L'ADAPAR organise cette Assemblée Générale Extraordinaire pour valider par un vote « la mise à jour des statuts » de l'association.

Vous trouverez en pièce jointe les statuts à valider.

Conformément aux statuts de l'ADAPAR, article 7 : est électeur pour cette Assemblée Générale Extraordinaire, toute personne adhérente au 31/08/2025, à jour de sa cotisation 2025/2026. Le vote par procuration est autorisé. Chaque adhérent peut disposer de deux pouvoirs au maximum. Le vote par correspondance n'est pas admis.

► 14h00 : Ouverture de l'Assemblée

- 1- Lecture des statuts
- 2- Vote

► 14h30 : Clôture de l'Assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2025 À 14H45 SALLE HENRI SALVADOR À LA RAVOIRE.

► 14h45 : Ouverture de l'Assemblée

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport financier
- 3- La formation
- 4- Rapport des activités
- 5- Perspectives d'avenir
- 6- Questions diverses

► 17h00 : Clôture de l'Assemblée et pot de l'amitié

Le Président de l'ADAPAR
HERVÉ BUGLI

A découper et à retourner au secrétariat.

Bulletin de participation aux Assemblées du 26 Novembre 2025.

À renvoyer au plus tard pour le 20 Novembre à ADAPAR

**Maison des Associations, Bte G2 – 67 rue St François de Sales – 73000
CHAMBERY**

Ou par mail : adapar-cds@orange.fr

NOM et prénom de l'adhérent :

N° de licence

NOM et prénom de l'adhérent

N° de licence

POUVOIR

Monsieur, Madame

Nom : *Prénom :*

Numéro de licence :

Donne pouvoir à :

Nom : *Prénom :*

Numéro de licence :

Pour me représenter et voter en mes lieu et place pour :

L'assemblée Générale extraordinaire du 26 Novembre 2025

L'assemblée Générale ordinaire du 26 Novembre 2025

Date : *Signature :*